RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03763
Numéro SIREN : 809 457 393
Nom ou dénomination : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 89299

20220892992021

DATE DEPOT : 22/07/2022

N° DE DEPOT : 89299

N° GESTION : 2015B03763

N° SIREN : 809457393

DENOMINATION : ABBESSES MUSIC PUBLISHING

ADRESSE : 142 rue de Clignancourt 75018 Paris

MILLESIME : 2021

LPS11496889

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
22 JUIL. 2022
sous le N° :
89 299

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.A.S. ABBESSES MUSIC PUBLISHING

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le PREMIER JUIN à 18 heures, les associés de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, Société par actions simplifiées au capital de 20.000€ se sont réunis à PARIS 18ème, 66, bis rue Lamarck, en assemblée générale ordinaire.

Sont présents,

- Monsieur Julien Benoit, qui détient DIX MILLE (10.000) actions,
- Monsieur David ASSARAF qui détient DIX MILLE (10.000) actions.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BENOIT, Président.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 60 €uros que les associés décident d'affecter au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

La Société Abbesse Music Publishing a reversé dans le compte-courant de Mrs BENOIT et ASSARAF, la somme de 36.500 € (TRENTE SIX MILLE CINQ CENTS EUROS) correspondant à l'abandon de compte-courant au 31/12/2018 et 31/12/2019.

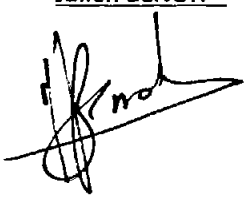
Rappel des abandons de compte-courant :

- Bilan au 31/12/2020 – 42.905 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2025.
- Bilan au 31/12/2021 – 54.875 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2026.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Julien BENOIT



David ASSARAF



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

RAPPORT DE GESTION

Cher associé,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et étudier l'activité de la Société au cours de ce même exercice.

1 – **Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Projet en cours de développement donc d'investissement. Commercialisation du premier projet en avril 2017 et en mai 2018. Commercialisation du 2 ème projet en mai 2019. Production de 2 nouveaux projets sur 2022. Retombée sur investissement dans les mois à venir en fonction des déclarations et versements des ayants-droits.

2 – **L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir**

Production de 2 nouveaux projets sur 2022.

3 – **Les éléments importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi**

Récupération de subventions. Ventes digitales des titres des EP et d'album commercialisés

4 – **Présentation des comptes de l'exercice écoulé**

Pour l'exercice écoulé le montant des charges est de 22.883 € H.T. et le montant des produits est de 22.823 € H.T.

Nous avons un crédit de T.V.A. de 350 €.

5 – **Proposition d'abandon de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleure fortune**

Les associés ont convenu de consentir à la Sté ABBESSES MUSIC PUBLISHING une remise de leur créance pour un montant de 54.875 €.

6 – **Proposition d'affectation du résultat**

Le Président indique que le bilan fait apparaître une perte de 60 € qu'il suggère d'affecter au compte « report à nouveau ».

J'espère que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Le Président



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

CONVENTION

Objet : abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

ENTRE LES SOUSSIGNES,

- La Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, au capital de 20.000 €uros, dont le siège social est à PARIS 18ème – 142, rue de Clignancourt,
 . représentée par son Président, Monsieur Julien BENOIT, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés,

D'UNE PART

- Mr Julien BENOIT, demeurant à PARIS 18ème, 66 bis rue Lamarck,
- Mr David ASSARAF, demeurant à PARIS 18ème, 71, rue Lepic,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et préalablement exposé ce qui suit :

EXPOSE

Afin de soutenir financièrement le développement de la Société, Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, ont été amenés à lui consentir diverses avances en compte courant.

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF consentent au profit de la Société pour l'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, une remise de leur créance pour un montant de 54.875 €uros (CINQUANTE QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE €UROS).

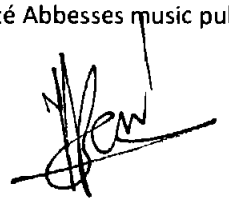
Les soussignés conviennent dans le cas où la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt. Ce reversement ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING et la présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à S (CINQ) ans.

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES,

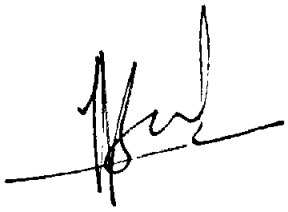
A PARIS, le 1er juin 2022

Mr Julien BENOIT

Sté Abbesses music publishing



Mr Julien BENOIT



Mr David ASSARAF



BILAN SYNTHETIQUE

ABBESSES MUSIC PUBLISHING
Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021 Hors brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	20 000	20 000
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	83 887	56 434	27 453	44 422	Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	**83 887**	**56 434**	**27 453**	**44 422**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	(9 267)	(9 040)
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(60)	(226)
Avances et acomptes versés sur commandes					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
					TOTAL I	**10 673**	**10 733**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	350		350	2 458	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur		
Disponibilités (autres que caisse)	27 907		27 907	28 788	commandes		
Caisse					Fournisseurs et comptes rattachés	221	221
					Autres	44 817	64 715
TOTAL II	**28 258**		**28 258**	**31 246**	**TOTAL III**	**45 037**	**64 936**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**112 145**	**56 434**	**55 711**	**75 659**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**55 711**	**75 669**

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ABBESSES MUSIC PUBLISHING
Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021 Hors brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	3 475	7 163
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	1 787	8 078	Subventions d'exploitation	973	7 476
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits		
Rémunération du personnel			PRODUITS FINANCIERS		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	21 096	19 287			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	**22 883**	**27 365**	**TOTAL (I)**	**4 448**	**14 639**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		30 405	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	18 375	42 905
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**22 883**	**57 770**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**22 823**	**57 544**
BENEFICE OU PERTE	(60)	(226)			
TOTAL GENERAL	**22 823**	**57 544**	**TOTAL GENERAL**	**22 823**	**57 544**